Imprimer

1991/09/17 Rapport et avis sur la place du français dans l'activité scientifique et technique

LE CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE REND PUBLIC **SON RAPPORT ET AVIS** SUR LA PLACE DU FRANÇAIS DANS L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

(Montréal, le 17 septembre 1991) – Si le Conseil de la langue française reconnaît la liberté et l'autonomie du scientifique francophone qui, en raison de son devoir d'exceller et de s'ouvrir au marché des connaissances, peut décider de la langue dont il fera usage dans les communications du plus haut niveau, qu'elles soient orales ou écrites, il juge cependant que le français doit y être présent et il estime essentiel que toutes les autres activités scientifiques se déroulent normalement et habituellement en français. Telle est l'orientation générale des trente-huit recommandations que le Conseil de la langue française a faites au ministre responsable de l'application de la **Charte de la langue française** dans un **Rapport et avis** sur la situation du français dans l'activité scientifique et technique qu'il rend public aujourd'hui.

Le Conseil de la langue française invite à renforcer la présence de revues primaires et de synthèse en langue française là où c'est possible et là où excellent les chercheurs francophones. Par ailleurs, dans les communications orales, lorsque l'événement est subventionné par un organisme d'État, le Conseil estime qu'à tout le moins le français doit être une des langues officielles de l'annonce générale de l'événement, du programme et une des langues acceptées lors des conférences.

En outre, le Conseil de la langue française juge essentiel que le travail scientifique, la formation, la diffusion en vue normalement et habituellement en français, qu'on accentue le développement des réseaux de scientifiques francophones et qu'on accroisse la capacité du français à exprimer les nouvelles découvertes scientifiques en renforçant le développement de la terminologie de pointe en langue française.

Comme le déclarait le président du Conseil de la langue française, monsieur Pierre-Étienne Laporte, « privilégier l'excellence de la recherche, c'est certes reconnaître les exigences de liberté et d'ouverture des chercheurs aux réseaux scientifiques internationaux, mais c'est aussi maintenir les liens indispensables entre langue et pensée scientifiques, travailler, diffuser, s'approprier la science dans la langue nationale et, surtout, former les jeunes dans cette langue ».

Le **Rapport et avis** du Conseil de la langue française, intitulé *La situation du français dans l'activité scientifique et technique* et l'ouvrage *Le français dans l'activité scientifique et technique - Quatre études*, (numéro 79 de la collection « Notes et documents ») sont disponibles sur demande au Service des communications du Conseil de la langue française.

- 30 -

Source :
Conseil de la langue française
Pour information :
Hermine Beauregard, agente d'information (514) 873-2285
Léo Gagné, agent d'information (418) 646-1131